



GENRE ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

COMPTE-RENDU

de l'atelier du 13 avril 2023 à Nice

Sommaire

Préambule.....	2
A la rencontre des ODD	3
Qui fait quoi en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?	4
Let's quiz avec Bokra Sawa.....	5
Éclairage thématique sur l'approche genre dans la solidarité internationale	6
Table ronde : présentation de projets mis en œuvre par des acteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur	10
• <i>Bokra Sawa – Projet Equal in Med Margaux DUBOIS</i>	10
• <i>Ville de Marseille - Projet « Agir pour la santé menstruelle » Aurélie SCHALLER-BOURRON et Charlotte OLIVIER</i>	12
• <i>CCFD Terre Solidaire - Mallette pédagogique “Trophée pour une planète solidaire” Sylvie RAMBOUR</i> . 13	
• <i>Réseau Méditerranée Nouvelle Chance - Guide “Intégration du genre en Méditerranée” Adélie BREIL</i> 15	
Conclusion.....	17

Participant.es

Claire BELHADI, COBIAC / Méditerranée
Afrique Solidarité
Adélie BREIL, IECD - Réseau Méditerranée
Nouvelle Chance
Philippe CANER, CIDISol
Margaux DUBOIS, Bokra Sawa
Basma ESSABRI, Ville de Marseille
Yves FERRY, Méditerranée Afrique
Solidarité
Rolande LOURIE, GREF
Nora MALLEM, Mutualistes sans frontières
Alice MENAGER, IECD - Réseau
Méditerranée Nouvelle Chance

Charlotte OLIVIER, Ville de Marseille
Sylvie RAMBOUR, CCFD-Terre Solidaire
Aurélie SCHALLER-BOURRON, Ville de
Marseille
Lisa TAVERNA, Parcours Le Monde Sud Est
Patricia, Sens Solidaires
Ella CARRARA, Territoires Solidaires
Louison HENRY, Territoires Solidaires
Capucine GUIEU, Territoires Solidaires
Véronique MANRY, VM Conseil
Yveline NICOLAS, Adéquations
Aurélie MOSSAN, Rédactrice
indépendante

Préambule

Territoires Solidaires est le réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses objectifs sont d'améliorer la qualité des actions de coopération et de solidarité internationales, d'encourager l'engagement et de contribuer à l'ouverture à l'international des citoyens de la région.

En tant que Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA), Territoires Solidaires s'adresse à différents intervenants (associations, entreprises, universités, collectivités, etc.) afin de les fédérer et favoriser la complémentarité entre leurs interventions. À cet effet, le réseau propose un ensemble de services adaptés aux besoins de ces acteurs en s'appuyant sur un Observatoire de la coopération et de la solidarité internationales. Cet outil, accessible à toutes et tous sur le site internet du réseau, référence chaque acteur et projet. Il est un support utile à l'action et à l'animation territoriale.

Afin renforcer l'engagement des territoires en faveur des Objectifs de Développement Durable, les RRMA ont construit le **programme RÉCITAL ODD**. Ce programme bénéficie d'un cofinancement de l'Agence Française de Développement et de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports. Il s'articule autour de :

- l'Observatoire des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales ;
- l'Appel à projets CONCERTO, qui a vocation à soutenir les initiatives d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) portées par des associations locales en Provence-Alpes-Côte d'Azur à destination de tous les publics ;
- le cycle d'ateliers « À la rencontre des ODD », qui a débuté en juillet 2022 à Mouans-Sartoux sur la thématique des transitions agricoles et alimentaires autour des ODD n°2 et 12.

L'atelier du 13 avril est dédié à la thématique du genre et de la solidarité internationale, en lien avec l'**ODD n°5** sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Il répond au besoin de mieux appréhender cette thématique afin de l'intégrer pleinement dans les projets de solidarité internationale. Cette exigence est particulièrement soulignée par les bailleurs dans leurs critères de financement et les appels à projets.

Cet atelier est aussi organisé en écho à l'exposition immersive et interactive [24 h de la vie d'une femme](#), installée à Marseille du 6 avril au 20 mai 2023. 24 heures de la vie d'une femme est un dispositif artistique et pédagogique original de sensibilisation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous remercions vivement l'association Mutualistes Sans Frontières pour son accueil au centre Claude Pompidou, à Nice et l'appui apporté dans ce cadre.

A la rencontre des ODD



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) concernent toutes les grandes problématiques : climat, éducation, prospérité économique, santé, accès à l'eau, agriculture, gouvernance, etc. Ils montrent **comment les territoires sont liés par des enjeux partagés, et sont un appel à agir de façon collective et transversale à toutes les échelles.** Ils sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, à l'horizon 2030.

Territoires Solidaires a lancé en 2022 une série d'ateliers intitulée *A la rencontre des ODD*, pour mettre en lumière les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Agenda 2030 et échanger autour des expérimentations menées ici et ailleurs en faveur d'un développement durable et solidaire.

A LA
RENCONTRE
DES ODD

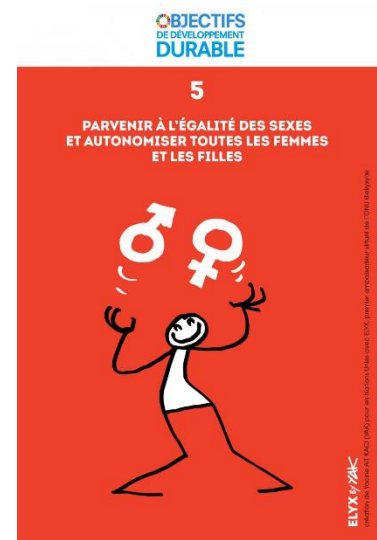
Le second rendez-vous de cette série est dédié à la thématique du genre et de la solidarité internationale, en lien avec **l'ODD n°5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.**

Ce cinquième objectif concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

Les cibles définies concernent notamment :

- la lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes ;
- les mariages forcés et les mutilations ;
- la promotion et le partage des travaux domestiques ;
- l'accès des femmes à des fonctions de direction et de décision ;
- l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs ;
- le droit et l'accès aux ressources ;
- les politiques d'égalité.

En lien avec les autres ODD, il permet la prise en compte du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques. Il encourage également la mise en place de politiques spécifiquement dédiées à réduire les inégalités de genre.

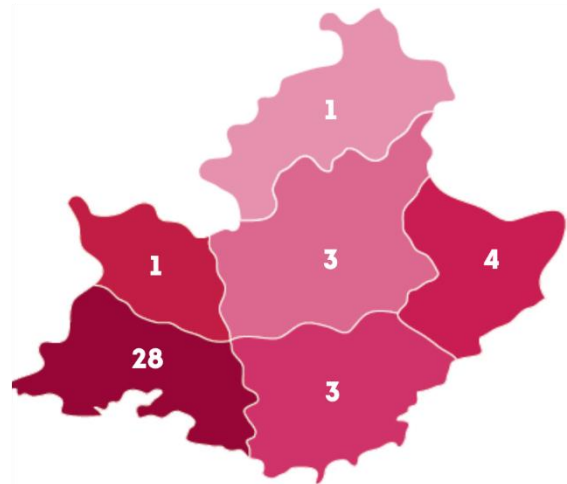


Qui fait quoi en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Territoires Solidaires propose un ensemble de services adaptés aux besoins de connaissances, d'échanges, de professionnalisation, de conseils, de valorisation et de visibilité des acteurs de la solidarité internationale. L'une des missions du réseau est de valoriser et de promouvoir les initiatives portées par les acteurs de notre région et de favoriser leur mise en réseau en s'appuyant sur un Observatoire de la coopération et de la solidarité internationales.

Cet Observatoire est constitué de l'Annuaire des acteurs du réseau et d'un Panorama des projets. Chaque acteur référencé et chaque projet présenté est qualifié selon les ODD auxquels ils contribuent. L'Observatoire permet :

- une lecture exhaustive et actualisée des actions mises en œuvre sur le territoire régional aussi bien que dans les pays partenaires ;
- d'harmoniser les données recueillies par l'intégration de thésaurus et référentiels communs et partagés avec les autres Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, dont une répartition par ODD ;
- de rendre visible et de promouvoir l'importance des dynamiques en PACA.



Sur 760 structures référencées, 42 contribuent à l'ODD 5.

La répartition des structures référencées contribuant aux ODD ciblés dans le cadre de cet atelier est semblable à la dynamique globale : la majorité est domiciliée dans les Bouches-du-Rhône.

On remarque une part importante d'associations dans la répartition des structures selon leur statut juridique. Ceci est à l'image de leur engagement en faveur de la coopération et de la solidarité internationales tous domaines ou thématiques d'intervention confondus.

Let's quiz avec Bokra Sawa

Bokra Sawa ou « Demain Ensemble » en arabe est une association culturelle d'éducation non formelle fondée en 2013 et basée à Marseille. Ses activités s'articulent autour de médiations, d'animations, d'ateliers, de rencontres et d'actions de mobilité internationale.

Bokra Sawa s'est interrogé sur l'égalité de genre et la place des femmes dans l'espace public en Égypte (Alexandrie) et en France (Marseille), ce qui a constitué le point de départ d'échanges, puis d'une rencontre « *Equal in Med* ».

À cette occasion, les participant.e.s ont identifié de nombreux stéréotypes de genre à partir desquels il a été décidé de développer une mallette pédagogique (disponible avec son livret pédagogique auprès de Bokra Sawa). Cet outil comprend trois ateliers, dont « *Let's quiz !* », un quiz d'une demi-heure environ qui invite à réfléchir en groupe sur les questions et affirmations énoncées par l'animateur ou l'animatrice et à faire prendre conscience de différences de conception de l'égalité femmes/hommes en fonction des pays.

A titre d'exemple :

- Question n° 1 : Pensez-vous que l'Islande est le pays où l'égalité entre les hommes et les femmes est la plus avancée ?

L'Islande est effectivement en pointe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la France se situant au-delà de la 15^e position.

- Question n° 2 : Pensez-vous que les Tunisiennes musulmanes peuvent se marier avec des non-musulmans ?

Une loi autorise les Tunisiennes musulmanes à se marier avec des personnes de confessions différentes, mais sa mise en œuvre reste délicate.

- Question n° 3 : Depuis les années 1950, selon la loi française, la femme est libre de travailler et d'ouvrir un compte en banque sans l'accord de son mari. Vrai ou faux ?

Faux. La loi autorisant les femmes à ouvrir un compte bancaire en leur nom et à travailler sans le consentement de leur mari date du 13 juillet 1965.

- Question n° 4 : Jusqu'en 2013, les Françaises n'avaient pas le droit de porter le pantalon. Vrai ou faux ?

Vrai. L'abrogation de l'interdiction du port du pantalon pour les femmes, en raison de son incompatibilité avec les principes d'égalité entre les femmes et les hommes inscrits dans la Constitution, date de 2013. Elle met enfin un terme à une ordonnance de 1800 qui visait à limiter l'accès aux femmes à certaines fonctions ou métiers en les empêchant de s'habiller comme les hommes.

- Question n° 5 : Les entreprises ont le droit d'imposer aux femmes de porter des talons hauts au Japon. Vrai ou faux ?

Vrai. Les entreprises ont le droit d'imposer le port de talons hauts dans leurs locaux. En France, l'employeur peut imposer une tenue vestimentaire si elle est justifiée par l'activité professionnelle.

- Question n° 6 : Un couple hétérosexuel non marié peut vivre en union libre en Égypte. Vrai ou faux ?

Faux. La législation égyptienne interdit les relations sexuelles hors mariage.

Éclairage thématique sur l'approche genre dans la solidarité internationale

Par Yveline NICOLAS, Coordinatrice d'Adéquations

Yveline NICOLAS, coordinatrice de l'association Adéquations, s'engage et travaille depuis vingt-cinq ans dans des organisations de la société civile, réseaux internationaux et institutions sur l'égalité femmes-hommes, la solidarité internationale, les droits humains et la transition écologique. Elle développe une perspective genre et féministe (études, missions d'expertise, formations, créations d'expositions et outils pédagogiques) au sein de l'association Adéquations et anime son centre de ressources en ligne.



Adéquations intervient depuis près de 25 ans dans l'information, la réflexion et l'action autour des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, de solidarité internationale, de développement humain durable, de climat, etc. L'association développe ainsi des ressources et des formations sur l'approche genre pour favoriser l'égalité dans les politiques publiques ainsi que les initiatives des acteurs de la société civile. Elle réalise aussi des actions de sensibilisation, conduit des études et des missions d'expertise sur les enjeux genre - développement durable - solidarité internationale pour des pouvoirs publics, ONG et collectivités locales. Pour en savoir plus : www.adequations.org.

Définitions : genre, approche genre et développement durable

Le genre au sens sociologique du terme est une notion qui évolue en permanence, au fil des années, mais aussi selon les lieux. Néanmoins, un invariant demeure : la dévalorisation du féminin. Le genre est donc une construction sociale hiérarchisée et asymétrique, qui considère le masculin comme supérieur historiquement.

L'approche « genre et développement durable » reprend cette asymétrie. Les femmes se retrouvent dans des situations d'inégalité, de discrimination ou de vulnérabilité, qui s'accroissent avec le réchauffement climatique. De même, les catastrophes naturelles liées au changement climatique affectent majoritairement les femmes.

Le concept de développement durable, tel que défini lors du Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro, vise à articuler l'économie, le social et l'écologie avec un certain nombre de principes : prévention, précaution, pollueur-payeur, production et consommation responsables, etc. Il se structure aussi autour des différentes échelles de territoire et de temps, à la fois court terme et long terme, sachant qu'il s'adresse aux générations futures.

Les liens entre genre et développement durable

Des convergences existent entre l'approche genre et celle de développement durable. Il s'agit en effet de perspectives transversales, qui concernent tous les domaines de la vie et de la société (transports, énergie, agriculture, éducation, etc.). Dans la même mesure, transition écologique et égalité nécessitent l'implication de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, collectivités territoriales, chercheurs, etc.). L'objectif final est ici une transformation quasiment anthropologique de la société. Néanmoins, transformer les relations de genre, qui se sont bâties sur des inégalités depuis plusieurs milliers d'années, et les modes de production/consommation s'annonce pour le moins complexe et générera

de grands bouleversements. Il est indispensable de s'attaquer à ces deux défis de front, d'autant plus que l'humanité n'a plus le temps de les traiter l'un après l'autre.

Les démarches développement durable et genre sont similaires en termes de méthodologie. Elles consistent notamment à déconstruire des stéréotypes, intervenir sur des discriminations, des lois, etc. afin de valoriser les droits humains et l'émancipation des femmes et des hommes. En effet, la transformation des relations entre les hommes et les femmes nécessite l'implication et l'engagement des hommes en faveur d'une déconstruction de la masculinité et d'une approche progressiste des rapports. À ce titre, il est essentiel que les projets de coopération et de solidarité internationales intègrent et fassent appel à des réseaux d'hommes susceptibles de donner l'exemple. Ainsi, un projet sur les droits sexuels et reproductifs au Niger, qui ne trouvait pas son public, a été réorienté afin d'ajouter un volet directement adressé aux maris pour les mettre à contribution et faire évoluer les mentalités, permettant ainsi aux femmes de se rendre dans des centres ou plannings familiaux pour consulter. Une école des « maris modèles » visant à promouvoir la santé maternelle est née par la suite de cette initiative sachant que, sans les hommes, il sera difficile de contribuer à l'amélioration de la santé de leurs épouses. Une fois convaincus, ces maris portent ensuite la bonne parole dans les villages environnants. Plus largement, des réseaux tels que MenEngage, promeuvent la transformation sociale pour mettre fin au patriarcat, soutenir les droits des femmes et une parentalité équitable.

La méthodologie portée par Adéquations se fonde sur une approche transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin de démontrer que le fait de favoriser à la fois l'égalité de genre et la transition écologique constitue une démarche gagnant-gagnant.

Historique et conventions internationales

Dès l'origine, l'approche développement durable a intégré le genre et l'égalité entre les femmes et les hommes comme un principe. Un chapitre de l'Agenda 21 des Nations Unies appelle ainsi à des actions en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable, notamment dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'environnement.

L'inscription de ce principe d'égalité dans les grands objectifs de développement fait suite à la mobilisation d'associations et de réseaux féministes dès les années 70. Lors de l'élaboration des nouveaux objectifs universels de développement durable en 2015, de nombreux échanges ont porté sur la nécessité d'inscrire un ODD spécifique ou d'en faire un axe transversal, avec l'application d'une approche intégrée dans l'ensemble des objectifs (pauvreté, énergie, climat, etc.). Or la thématique de genre requiert à la fois des objectifs spécifiques d'égalité et une transversalisation des actions. Cette articulation a donc été retenue pour les ODD et, sous la pression d'organisations de la société civile, l'égalité entre les femmes et les hommes a été consignée dans le préambule des ODD. Au-delà de l'objectif n°5, ce principe figure dans près de 10 objectifs.

La 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Pékin en 1995, a marqué un tournant important dans le programme mondial des Nations Unies pour l'égalité de genre. Elle a notamment fixé des objectifs et des actions stratégiques pour la promotion de la femme et la réalisation de l'égalité femmes-hommes, dans 12 domaines, qui ont donné lieu à des politiques européennes. Le Forum Génération Égalité qui s'est tenu à Paris en 2021 a été l'occasion d'évaluer les actions entreprises depuis et a débouché sur une nouvelle feuille de route, avec de nouveaux objectifs dont l'intégration du genre dans la justice climatique.

À son niveau, l'ODD n°5 reprend l'ensemble des feuilles de route et des objectifs relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise notamment la fin des discriminations, des violences ou encore des pratiques préjudiciables (mariages forcés ou précoces, violences commises au nom de l'honneur, mutilations génitales, etc.), mais aussi la promotion et le

partage des travaux domestiques non rémunérés, ainsi que le partage des responsabilités dans le ménage et la famille. Ce fut d'ailleurs l'une des cibles les plus débattues et difficiles à obtenir, puisque certaines nations y étaient fermement opposées. Le travail gratuit des femmes constitue en effet le cœur du problème dans l'approche genre car, sans cette inégalité, la société telle que bâtie actuellement s'effondrerait. En conséquence, afin de susciter l'adhésion de tous les pays, les Nations Unies ont assorti à cette ambition de promotion et de partage des travaux domestiques une réserve avec la mention « *en fonction du contexte national* ».

De plus, en matière de santé sexuelle et procréation, l'ODD n°5 se réfère aux précédentes conventions internationales, ce qui limite le champ d'action, en particulier au niveau du droit à l'avortement.

En termes de suivi, des indicateurs ont été définis et déclinés selon la situation et les enjeux des différents pays. Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies examine chaque année les actions et accompagne la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD. Il a été conçu comme un espace de rencontres et d'échanges de bonnes pratiques entre les États.

Pour sa part, ONU Femmes, l'agence des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, a récemment publié un bilan post-Covid de l'ODD n°5, dont les cibles apparaissent désormais hors de portée. Un certain nombre d'États comptent encore des lois discriminatoires vis-à-vis des femmes. Si la tendance actuelle se maintient, 286 ans seront nécessaires pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan juridique dans la totalité des pays.

Autre indicateur phare, les violences à l'égard des femmes se sont intensifiées depuis la pandémie, en particulier les violences domestiques et intrafamiliales. Une femme ou une fille est tuée toutes les 11 minutes dans le monde.

Les mutilations sexuelles tendent à diminuer, mais elles concernent toujours plus de 200 millions de jeunes filles.

La participation à la vie publique et politique progresse lentement, hormis dans quelques pays. Seuls 26 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, sachant que 30 % sont recommandés par les Nations Unies afin de favoriser une meilleure représentativité. À ce titre, plusieurs conventions internationales incitent à la mise en place de quotas, qui ont fait leurs preuves. Néanmoins, il est à noter une évolution de la représentation des femmes au sein des collectivités locales.

Avant la pandémie, les femmes assumaient trois fois plus de tâches familiales domestiques et non rémunérées que les hommes. Depuis, un certain nombre de facteurs ont alourdi la charge de travail non rémunéré des femmes à la maison, en lien avec la fermeture des écoles, la saturation des systèmes de santé et les mesures de distanciation. Les confinements ont ainsi généré 672 milliards d'heures supplémentaires assurées par les femmes, qui se sont occupées de leurs familles, de proches malades, de la continuité éducative, etc. limitant ainsi leur capacité à occuper un emploi rémunéré.

D'un point de vue féministe, le travail domestique constituerait même une dette à évaluer, voire à rembourser aux femmes via des politiques publiques ou le versement de subventions à des associations œuvrant en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, etc.

Dans ce cadre, la notion de justice climatique est devenue un thème mobilisateur, qui met en avant la problématique des inégalités socio-économiques face aux effets du changement climatique. Elle est au cœur des négociations et des tensions entre les pays du Sud et les pays du Nord, sachant que l'un des principes du développement durable prévoit une responsabilité commune, mais différenciée selon la contribution des différents États à ce changement climatique. Le mouvement pour la justice climatique porte un certain nombre de revendications, notamment la réparation des dommages et dégradations environnementales liés au changement climatique affectant davantage les pays du Sud.

Ceux-ci ont ainsi demandé lors de la dernière COP la mise en place d'un fonds à cet effet, alimenté par les pays du Nord.

Un certain nombre de réseaux féministes ont repris ce thème et s'impliquent en faveur d'une justice climatique féministe. Les recherches montrent que les femmes, notamment celles en situation de vulnérabilité, ont moins contribué au changement climatique car elles n'ont pas défini et porté les modèles politiques et socio-économiques des derniers siècles. Elles génèrent également moins d'émissions de gaz à effet de serre et elles sont les principales victimes des changements climatiques, de la perte de la biodiversité et de la pollution. Enfin, les associations féministes, dont les actions de terrain traitent à la fois les enjeux de genre et de climat, ne reçoivent que 0,01 % des financements fléchés climat. Il serait pourtant essentiel que les acteurs et militants en première ligne agissant en faveur de la protection de l'environnement et de l'égalité des genres obtiennent davantage de subventions. En effet, toutes les études confirment que les femmes et les associations de femmes jouent un rôle de premier plan dans la lutte pour la protection de l'environnement au travers de coopératives agricoles, en transmettant leurs savoirs et leurs compétences, etc. La Convention sur la diversité biologique intègre d'ailleurs des engagements genre.

Les ODD et l'Accord de Paris sur le climat ont inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs préambules. Cet engagement a donné lieu à l'adoption d'un Plan d'action genre et climat qui vise à accroître la participation des femmes, à la fois aux négociations internationales et aux politiques nationales sur le climat, mais aussi à aider les organisations de femmes à accéder aux financements climatiques. À titre d'exemple, ce plan prévoit la désignation par chaque pays d'un référent ou d'une référente genre et climat. Un rapport de suivi évalue depuis chaque année les progrès de la mixité et de la parité dans la lutte contre le changement climatique.

La notion de « diplomatie féministe »

La France a décidé de se réclamer du féminisme au plus haut niveau des institutions et d'initier des actions de diplomatie féministe depuis deux ans, à l'instar du Canada et de la Suède. Ces pays promeuvent en effet la transversalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de l'action extérieure, au-delà de l'aide publique au développement, de la coopération, de la solidarité internationale, etc. Ce principe concerne donc des domaines tels que le commerce et le libre-échange, la sécurité internationale, la culture, l'éducation, etc. en prenant en compte leurs impacts sur les femmes.





À ce titre, la France est observée par les ONG, qui s'appuient sur ses engagements afin de suivre les actions mises en œuvre et solliciter des financements dédiés. Ainsi, l'Agence Française de Développement a créé le Fonds de soutien aux organisations féministes, doté de 120 millions d'euros sur trois ans, afin d'appuyer les organisations de la société civile féministes opérant dans les pays partenaires de la politique de développement de la France.

De plus, l'AFD et le CCFD-Terre Solidaire se sont engagés dans le cadre du programme « Féministes pour des Alternatives Climat et Environnement » (FACE), qui soutient le développement des associations féministes promouvant les droits des femmes face aux enjeux climatiques et environnementaux. Il s'agit d'un fonds intermédié sur quatre ans, doté de 5 millions d'euros qui associe également Adéquations et deux ONG du Sud (WoMin et Acord Rwanda). Outre le renforcement des capacités des associations féministes, FACE met à disposition des financements flexibles, sensibilise au plaidoyer et produit des connaissances sur les convergences genre et climat.

Table ronde : présentation de projets mis en œuvre par des acteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animée par Véronique MANRY, Consultante

Cette table ronde visait à mettre en lumière quatre projets portés par une collectivité locale et trois associations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'inscrivent dans l'objectif d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes et des filles :

-  Ville de Marseille - Projet « Agir pour la santé menstruelle » Aurélie SCHALLER-BOURRON et Charlotte OLIVIER
-  Bokra Sawa - Projet Equal in Med Margaux DUBOIS
-  Réseau Méditerranée Nouvelle Chance - Guide "Intégration du genre en Méditerranée" Adélie BREIL et Alice MENAGER
-  CCFD Terre Solidaire- Mallette pédagogique "Trophée pour une planète solidaire" Sylvie RAMBOUR

Quatre questions ont été posées aux intervenantes :

- a) **Les enjeux de l'intégration de l'approche genre dans les projets des différents intervenants, les bonnes pratiques identifiées, les freins rencontrés**
- b) **Les partenariats**
- c) **Les opportunités de financement**
- d) **La pérennisation des projets**

Les intervenantes

 Bokra Sawa - Projet Equal in Med Margaux DUBOIS



Bokra Sawa, en arabe "Demain Ensemble", œuvre pour la culture et l'éducation non formelle. Créée en avril 2013, elle a pour objectif : *la mise en place et l'accompagnement de projets culturels et de coopération culturelle en partenariat avec les pays euro-méditerranéens afin de contribuer à une meilleure connaissance de la région méditerranéenne par la sensibilisation et l'éducation non-formelle.*

Bokra Sawa utilise les outils créatifs de l'éducation non-formelle qui comprennent des éléments de l'art, de la culture et de la science, dans son travail avec la jeunesse. Son objectif est d'offrir aux jeunes euro-méditerranéens de nouvelles manières de réfléchir et de discuter du monde dans lequel ils vivent en leur procurant des outils et des savoir-faire pour exprimer leurs idées.

La jeunesse joue un rôle très important dans les pays méditerranéens puisqu'elle représente 50% de la population dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord et 20% dans l'Union Européenne. Cela laisse entrevoir l'importance de l'éducation dans l'avenir de ces pays.

À travers le projet *Equal in Med*, les jeunes sont sensibilisés à l'égalité de genre et à la lutte contre les stéréotypes lors d'ateliers pédagogiques. Une exposition de photos et

témoignages présentant les points de vue sur ces enjeux de jeunes Français, Tunisiens, Égyptiens et Suédois est également accueillie dans plusieurs villes de Méditerranée.

Bokra Sawa s'appuie également sur le programme Erasmus+ afin de développer la formation et le partage d'expériences avec des acteurs de la jeunesse et de l'éducation non formelle d'autres pays.

a) Enjeux et freins liés à l'intégration de l'approche genre dans les projets

Le projet *Equal in Med* est né d'une volonté de libération de la parole sur les thématiques de l'égalité, à partir de témoignages et d'interviews intergénérationnelles de femmes et de jeunes de différents pays euro-méditerranéens. Au fil des échanges, la question du genre s'est détachée et a servi de point de départ à l'organisation d'une rencontre internationale en 2018 afin de mener une réflexion autour de l'égalité de genre, désormais intégrée à la quasi-totalité des actions de Bokra Sawa.

Outre la mallette pédagogique *Equal in Med*, Bokra Sawa s'efforce de respecter la parité au sein même de la structure, de constituer des binômes femmes/hommes à l'occasion des animations, d'utiliser l'écriture inclusive, etc.

Au titre des freins rencontrés dans la mise en œuvre de projets intégrant la dimension genre, **Margaux DUBOIS** attire l'attention sur le fait que le terme « genre » peut être mal compris, notamment par le public visé par les animations, les établissements scolaires et les bailleurs en France. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la déclinaison de la mallette *Equal in Med* à destination des plus jeunes propose dans son intitulé des ateliers sur l'égalité hommes/femmes, et non sur le genre.

De plus, les jeunes eux-mêmes sont parfois très fermés à la discussion autour de la thématique genre en raison de leur environnement socioculturel, des traditions familiales, etc. Il est donc essentiel de les interroger et de les accompagner dans l'analyse des causes et des conséquences des inégalités de genre.

b) Les partenariats

Pour le projet *Equal in Med*, Bokra Sawa s'est appuyé sur des partenaires suédois, espagnols, tunisiens et français afin de promouvoir les échanges et une meilleure compréhension de l'autre, déconstruire les stéréotypes et imaginer des leviers d'actions pour faire évoluer le rapport de genre dans les sociétés euro-méditerranéennes. La mallette *Equal in Med* est animée dans des établissements scolaires, ainsi que dans des centres sociaux et des centres d'accueil de mineurs. Néanmoins, il s'avère parfois difficile de les convaincre d'aborder des enjeux de santé et d'hygiène féminine. C'est l'occasion d'expliquer et d'ouvrir à la différence en échangeant sur les situations de pays voisins.

c) Les enjeux de financement

Dans le cadre de ses projets culturels internationaux et de mobilité, Bokra Sawa fait appel aux financements du programme Erasmus+, qui permet d'organiser des échanges de jeunes et d'acteurs de la jeunesse. Néanmoins, la Commission Européenne ne demande pas de développer la thématique genre au-delà de son intégration dans les activités envisagées et dans la présentation des résultats.

À l'échelle locale, Bokra Sawa s'appuie sur le soutien du Département des Bouches-du-Rhône et de la Région Sud. Par ailleurs, l'orientation genre du projet *Equal in Med* a permis de bénéficier d'un financement dans le cadre de l'appel à projets CONCERTO de Territoires Solidaires.

d) La suite ?

Concernant l'éventuelle pérennisation des projets, **Margaux DUBOIS** souligne que Bokra Sawa conçoit ses actions et programmes sur le long terme. À ce titre, la mallette *Equal in Med* a vocation à servir de support à l'ensemble des animations à venir.

Ville de Marseille - Projet « Agir pour la santé menstruelle » Aurélie SCHALLER-BOURRON et Charlotte OLIVIER



VILLE DE
MARSEILLE

Très active sur la scène internationale, **Marseille** a scellé des pactes d'amitié pérennes avec 14 villes dans le monde entre 1958 et 2006. Ils se traduisent le plus souvent par des échanges de savoir faire et s'appuient sur les pôles d'excellence de la cité phocéenne que sont notamment l'eau, l'ingénierie urbaine, la prévention et la gestion des risques, la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la culture.

Au-delà des jumelages, Marseille a conclu de nombreux accords de coopération avec des villes étrangères pour des raisons d'ordre économique, social, politique ou historique, en inscrivant la notion de réciprocité au cœur de sa démarche. En signant, entre 1980 et 2016, 23 accords de coopération, la ville de Marseille s'est affirmée comme l'une des villes françaises les plus actives et les plus riches en termes de politique internationale. Ces accords s'inscrivent dans des domaines d'interventions techniques très précis comme la planification urbaine, la gestion des risques, l'eau, la santé, l'environnement et la culture.

La ville porte notamment un projet en cours de réalisation « Agir pour la santé menstruelle » qui sera conduit dans deux lycées à Marseille et à Dakar, avec la conception d'un kit de protections périodiques écoresponsable et d'un livret ludique. Ce projet associe plusieurs partenaires marseillais et sénégalais, notamment l'association Cœur de cagole, le planning familial et les Petits Débrouillards PACA.

a) Enjeux et freins liés à l'intégration de l'approche genre dans les projets

Pour la Ville de Marseille, Aurélie BOURRON, Chargée de mission, Direction des Relations Internationales et Européennes et Charlotte OLIVIER, Chargée de mission santé expliquent qu'en 2022, la ville a sollicité celle de Dakar pour répondre conjointement à un appel à projet franco-sénégalais qui ciblait notamment l'ODD n°5, avec un financement du ministère des Affaires Etrangères. Il s'agit du premier projet intégrant la dimension genre avec l'équipe municipale élue en 2020, qui allie de plus des enjeux de solidarité internationale et de santé féminine.

Cette initiative vise à lutter contre la déscolarisation des jeunes filles en raison de leur précarité menstruelle et favoriser l'accès à l'éducation par l'information, la sensibilisation et l'autonomisation. Le partenariat des deux collectivités permet de porter un projet à plus forte-valeur sociale, au bénéfice des jeunes filles à Dakar, mais aussi à Marseille (lycée des Métiers de la Calade).

Le projet prévoit ainsi de mettre à disposition des jeunes filles des protections écologiques et réutilisables réalisées dans des matières respectueuses de leur santé, de sensibiliser les jeunes et les acteurs de terrain qui travaillent à leurs côtés à la thématique de la santé menstruelle, mais aussi de développer le dialogue entre les élèves et avec leurs familles afin de libérer la parole autour du sujet des règles.

Parmi les obstacles rencontrés, **Charlotte OLIVIER** mentionne les préjugés autour de la santé menstruelle et, plus largement, autour des enjeux de santé féminine. Le choix des termes appelle donc une certaine vigilance afin de ne pas susciter ou accroître les réticences.

La question de la mixité se pose également au niveau des groupes d'échanges envisagés afin de favoriser la compréhension mutuelle et sensibiliser à la santé menstruelle et à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, la perception de la thématique genre varie de manière significative selon l'âge et le territoire concerné, ce qui suppose une approche intersectionnelle en fonction du contexte local, social, etc. L'action de la Ville de Marseille s'appuie sur la confection de kits de protections périodiques réutilisables, mais cet enjeu de santé publique n'est pas appréhendé de la même manière en France ou au Sénégal.

Concernant l'implication des hommes et des adolescents, on peut noter comme bonne pratique que le partenaire sénégalais a intégré un imam afin de légitimer le projet sur un sujet extrêmement tabou au Sénégal.

b) Les partenariats

Dakar est un partenaire historique de la Ville de Marseille, qui a souhaité relancer la coopération entre les deux collectivités. À cet effet, le projet prévoit la constitution de binômes de professionnels marseillais/dakarois pour favoriser les échanges de pratiques (planning familial, Centre Conseil Ado de Dakar, association de couture Cœur de cagole, écoles de couture, les Petits Débrouillards PACA, infirmières scolaires, etc.).

De nombreuses associations sénégalaises travaillent sur la précarité menstruelle et mettent à disposition des informations et des données afin de sensibiliser sur le sujet et lever les tabous autour des menstruations. La parole est également plus fluide à Dakar, avec une certaine bienveillance de la part des jeunes garçons vis-à-vis des jeunes filles. Il est étonnamment plus compliqué d'aborder la problématique de l'accès aux protections hygiéniques et de nouer des partenariats avec des centres sociaux en France afin d'organiser et animer des ateliers sur l'hygiène menstruelle.

c) Financement

Le projet « Agir pour la santé menstruelle » est financé à 50 % par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et le ministère des Affaires étrangères sénégalais, les villes de Marseille et Dakar contribuant chacune à hauteur de 20 %. Les critères d'éligibilité de l'appel à projets franco-sénégalais mentionnaient le fléchage d'un ODD. L'intégration de l'approche genre constituait un plus, mais n'était pas spécifiquement ciblée pour autant.

d) Pérennisation ?

Le projet « Agir pour la santé menstruelle » étant en cours de déploiement, Aurélie BOURRON évoque un potentiel développement sur la thématique de l'hygiène et de l'accès aux toilettes dans les établissements scolaires.

CCFD Terre Solidaire - Mallette pédagogique "Trophée pour une planète solidaire" Sylvie RAMBOUR



Première ONG française de solidarité internationale et de développement, le **CCFD-Terre Solidaire** agit depuis 60 ans aux côtés de celles et ceux qui luttent quotidiennement contre toutes les causes de la faim et qui font face aux injustices du modèle de développement actuel. Pour faire face à ces fléaux, elle a été parmi les premières à choisir d'agir autrement et durablement.

LÀ-BAS, en soutenant des associations partenaires locales afin qu'elles puissent réaliser elles-mêmes leurs projets de développement. Car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires.

ICI, en sensibilisant l'opinion publique et en dénonçant les inégalités mondiales.

ENSEMBLE, en s'engageant toutes et tous pour une terre solidaire.

Le CCFD-Terre Solidaire a développé une mallette pédagogique afin de proposer aux établissements scolaires ou aux jeunes de se lancer dans un défi dans le cadre d'un « Trophée pour une planète solidaire ». Ce support s'articule autour de quatre volets : changement climatique, migrations internationales, justice économique et égalité entre les femmes et les hommes. Les animations réalisées dans ce cadre s'appuient sur les initiatives portées par le CCFD-Terre Solidaire dans différents pays.

a) Enjeux et freins liés à l'intégration de l'approche genre dans les projets

Pour le CCFD-Terre Solidaire, Sylvie RAMBOUR, bénévole, souligne que le dernier rapport d'orientation de l'ONG a identifié la nécessité et l'urgence de lutter contre la domination patriarcale, car c'est l'une des causes structurelles de la faim, des injustices et des inégalités à travers le monde.

À l'échelle locale, grâce au financement obtenu lors du premier appel à projets CONCERTO de Territoires Solidaires, le CCFD-Terre Solidaire déploie des animations dans des établissements scolaires et associations de jeunes intitulées « Trophée pour une planète solidaire » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette action s'articule autour de trois axes (changement climatique, migrations internationales et égalité entre les femmes et les hommes) avec la volonté d'amener les jeunes à être acteurs et à s'engager. Chaque atelier prévoit une étape de découverte, puis d'approfondissement et la réalisation d'un défi sur la thématique retenue par les participants.

Le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes a été retenu à de multiples reprises par les jeunes, qui ont ainsi pu prendre conscience de l'existence d'inégalités, travailler sur leurs préjugés et déconstruire les stéréotypes à travers des jeux de rôle tels que celui du « Pas en avant » qui aborde les questions des représentations.

Les principales difficultés rencontrées par le CCFD-Terre Solidaire ont porté sur la réalisation des défis relatifs aux problématiques de genre à l'issue des animations en raison des contraintes engendrées par la crise sanitaire, mais aussi des freins institutionnels liés à l'obédience catholique du CCFD-Terre Solidaire. Jusqu'à présent peu d'établissements de la Côte d'Azur, publics ou privés, ont demandé des interventions sur le genre, contrairement au thème du changement climatique qui rencontre davantage de succès. Tout l'enjeu consiste donc à démontrer qu'il est possible d'intéresser et de mobiliser les jeunes sur des ODD peut-être plus consensuels, pour aborder ensuite la thématique du genre avec la même approche participative.

b) Les partenariats

Les partenariats du CCFD-Terre Solidaire sont choisis au niveau national. Les actions des structures partenaires sont mises en avant lors des animations réalisées en France et à l'occasion de festivals, de tables rondes, etc. À cet égard, les partages d'expériences sur les projets de développement et de solidarité mis en place par les partenaires dans les pays du Sud témoignent souvent d'une expertise dont les pays du Nord devraient davantage s'inspirer.

c) Enjeux de financements

La délégation locale du CCFD-Terre Solidaire a bénéficié d'un financement de l'appel à projets CONCERTO, qui a permis de créer et de proposer une mallette pédagogique afin d'animer les ateliers et les défis du « Trophée pour une planète solidaire ».

d) La suite ?

Sylvie RAMBOUR espère que les retours positifs des animations du « Trophée pour une planète solidaire » permettront d'exploiter enfin l'intégralité du volet genre de la mallette pédagogique dans les établissements scolaires.

Réseau Méditerranée Nouvelle Chance - Guide "Intégration du genre en Méditerranée" Adélie BREIL



Méditerranée Nouvelle Chance est un réseau d'acteurs qui agit en faveur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes en difficulté d'insertion dans les pays euro-méditerranéens. Le réseau vise à renforcer l'impact qualitatif et quantitatif des acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle au sein de chaque pays et porter à la connaissance des États ces initiatives afin qu'ils en intègrent les bonnes pratiques dans leurs politiques.

Le Réseau Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC) est animé depuis 2018 par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD). Il fédère et renforce des dispositifs d'insertion innovants pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans plusieurs pays méditerranéens (Égypte, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Portugal, Algérie et Liban).

Ces acteurs ont développé localement des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle aboutissant à des résultats supérieurs aux moyennes nationales. Ces initiatives sont cependant trop peu connues et insuffisamment soutenues par les pouvoirs publics pour répondre à un enjeu d'une telle ampleur. En effet, en 2019, 1 jeune sur 4 n'est ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET) dans la région Afrique du Nord. Selon l'OIT, les jeunes de l'espace euro-méditerranéen âgés de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage (35% en Tunisie, 33% en Égypte et en Espagne) : un phénomène qui touche non seulement les décrocheurs scolaires mais aussi les jeunes diplômés.

Le réseau MedNC a élaboré un [guide de bonnes pratiques](#), consultable et téléchargeable en ligne, en français, anglais, arabe et bientôt en espagnol, sur l'intégration de la dimension genre dans les dispositifs d'insertion.

a) Enjeux et freins liés à l'intégration de l'approche genre dans les projets

Adélie BREIL, Coordinatrice du réseau Méditerranée Nouvelle Chance, indique que le réseau a élaboré un guide de bonnes pratiques « Intégration du genre en Méditerranée », qui recense et partage les initiatives prenant en compte cette dimension dans les projets d'insertion.

L'objectif du réseau consiste à renforcer les capacités pédagogiques et transversales de ses membres, développer des projets communs et créer une force de plaidoyer. Dans ce cadre, MedNC a constaté l'existence d'un écart de genre dans l'accès aux formations et à l'emploi des jeunes, les femmes étant surreprésentées dans les situations d'éloignement de la formation et du marché du travail. Ainsi, afin de réduire les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi, les membres du réseau ont recensé et formalisé de bonnes pratiques, facilement répliquables, pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes sur les deux rives de la Méditerranée.

À titre d'exemple, l'association Semeurs d'Avenir au Liban qui propose des formations courtes d'une durée de six mois maximum, a identifié plusieurs obstacles à la formation des femmes : les contraintes familiales (garde d'enfants et tâches ménagères par exemple), les traditions sociales interdisant aux femmes de travailler à l'extérieur de leur foyer ou dans un environnement avec des hommes, l'interdiction pure et simple d'avoir une activité indépendante, etc. Cette structure a donc décidé d'adapter les horaires de formation aux

contraintes des femmes, de proposer des spécialisations attractives leur permettant de travailler à domicile, d'avoir des horaires flexibles ou de travailler dans un environnement féminin, mais aussi d'impliquer les familles et les communautés pour qu'elles ne soient plus un obstacle à l'autonomisation des femmes et à leur intégration sur le marché du travail.

Pour sa part, *Inspiring Girls Morocco* sensibilise les jeunes femmes et filles en décrochage scolaire (parfois dès 10 ans) en zones rurales et urbaines à leurs possibilités d'avenir en les mettant en contact avec des modèles féminins pour un partage d'expériences. L'association organise également des conférences sur les métiers d'avenir et les nouvelles voies professionnelles.

En termes de freins à la réalisation du guide, **Adélie BREIL** évoque les divergences d'intérêt des membres du réseau selon les pays, la taille des structures ou encore les ressources mobilisables. Il était également indispensable de composer avec le contexte, la culture, l'histoire et les possibilités économiques de chaque pays afin de coordonner l'ouvrage de manière aussi neutre que possible.

Par ailleurs, les différentes structures du réseau ont dû gérer des résistances et des réticences en interne. Il a été nécessaire de convaincre et de démontrer tout l'intérêt de la rédaction d'un guide de bonnes pratiques sur la réduction des déséquilibres de genre mises en œuvre sur les deux rives de la Méditerranée. *In fine*, au terme de 12 mois de travail (sélection des bonnes pratiques, entretiens, relecture, etc.), 24 structures ont participé à l'ouvrage et à la lutte contre les inégalités dans les dispositifs de formation.

b) Les partenariats

Le réseau MedNC, piloté par l'IECD, rassemble des acteurs euro-méditerranéens de l'insertion et de la formation professionnelle depuis 2012. Le seul critère d'adhésion est la proposition de solutions, de parcours ou de politiques d'insertion pour les jeunes vulnérables en région méditerranéenne.

La rédaction du guide de bonnes pratiques sur l'intégration du genre en Méditerranée se fonde sur un constat unanime de déséquilibre de représentation des hommes et des femmes dans les dispositifs d'insertion remonté par les membres du réseau, qui ont souhaité se former et s'inspirer d'expériences d'autres structures pour lutter contre ces inégalités. Il s'agit d'un enjeu commun aux différents partenaires de MedNC, quel que soit le pays d'intervention, le contexte économique et social, etc.

Ce travail de recensement, de compilation et de capitalisation des bonnes pratiques mises en œuvre par les structures d'insertion en Méditerranée a également été l'occasion de valoriser des collaborations transversales, chaque membre ayant développé des solutions ou des dispositifs innovants, basés sur les réalités actuelles locales, mais adaptables et transposables.

c) Enjeux de financements

Le guide de bonnes pratiques répond à l'un des engagements du réseau MedNC prévus dans le cadre de l'Action clé n°2 relative à la coopération entre organisations et institutions du programme Erasmus+. Aucune exigence spécifique n'a été formulée par l'UE, si ce n'est une attente concernant l'intégration du genre au niveau de la candidature Erasmus+.

Le réseau MedNC est financé par la Fondation Drosos, la Coopération Monégasque, l'Agence Française de Développement et le MEAE. Afin de répondre au cadre posé par ce dernier, l'IECD accompagne les membres dans la gestion de projet, la définition et le suivi d'indicateurs, etc.

d) Pérennisation ?

Le travail de traduction, diffusion et valorisation du guide « Intégration du genre en Méditerranée » se poursuit, notamment à travers la participation à des rencontres, ateliers, etc. Après la mutualisation des connaissances et le renforcement des compétences, il convient à présent pour MedNC de passer à la phase opérationnelle et de monter un projet en consortium avec les différents membres du réseau en fonction de leurs besoins et attentes. A priori, cette initiative viserait la création d'outils clé en main que les formateurs utiliseraient pour sensibiliser les jeunes aux inégalités. Enfin, tout l'enjeu consistera à faire rayonner les bonnes pratiques et essayer dans d'autres pays.

Conclusion

En conclusion, **Véronique MANRY** remercie l'ensemble des intervenantes pour leur éclairage et la qualité des échanges. Elle invite à continuer à relayer les informations, réflexions et le plaidoyer en faveur de l'intégration de l'approche genre dans les projets de coopération et de solidarité internationale.



Véronique Manry Conseil est un bureau d'études et de conseil fondé en 2020. Il est né d'un désir de concilier les différentes expériences du parcours de **Véronique MANRY** depuis plus de 20 ans et de s'investir dans des projets éthiques et durables en Méditerranée.

Alliant un parcours de chercheuse en sociologie et une expérience de consultante et project manager pour différentes organisations en France et à l'international, **Véronique MANRY** intervient principalement sur 3 champs thématiques : migrations & diasporas, genre & empowerment et promotion de l'entrepreneuriat.

Elle propose son expertise aux acteurs publics et privés de la coopération internationale, à toutes les phases de projet de la conception à l'évaluation, en privilégiant tout particulièrement les projets avec un impact concret sur le terrain.

Elle mène également des travaux de recherche et des études sur des problématiques en lien avec ses compétences. Elle anime aussi des sessions de formation et intervient régulièrement dans l'enseignement supérieur.

Elle réalise par ailleurs de l'accompagnement d'entreprises, avec des partenaires locaux de confiance, pour leur implantation dans les pays du Maghreb.

Nous contacter

contact@territoires-solidaires.fr

52, rue Saint-Ferréol - 13001 MARSEILLE

www.territoires-solidaires.fr

